



Friends of the Earth
Les Ami(e)s de la Terre



Communiqué de presse

Crise de confiance à l'égard de la police canadienne des pesticides

Message clé adressé aux parlementaires : la ministre de la Santé doit agir d'urgence

Ottawa, le 30 janvier 2019 — Aujourd'hui, une équipe de spécialistes de l'environnement, de la santé et du droit se trouve sur la Colline du Parlement pour informer les parlementaires canadiens des raisons pour lesquelles le Canada a rapidement besoin d'une enquête indépendante dans le dossier du glyphosate. Chaque année, l'équivalent d'une douzaine de piscines olympiques de cet herbicide est déversé au Canada, soit environ un kilogramme de glyphosate pour chaque homme, femme et enfant.

À la lumière d'une myriade de questions restées sans réponse au sujet des effets du glyphosate sur la santé et de la façon dont Monsanto (maintenant Bayer) a pu manipuler le processus d'homologation des pesticides au Canada, ces experts soutiennent que l'on ne saurait maintenir la décision prise en janvier 2019 par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de « n'adopter aucune mesure ».

Les Ami(e)s de la Terre pressent la ministre de la Santé Ginette Petitpas Taylor d'enquêter immédiatement sur la récente décision de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire concernant le glyphosate, d'annuler cette décision et de créer un comité d'examen indépendant. « Il est inacceptable de permettre à un organisme gouvernemental d'être le seul juge de ses propres actions, et encore moins de celles qui régissent l'utilisation des pesticides. C'est comme si l'on rendait le comte Dracula responsable de la banque du sang », déclare Beatrice Olivastri, directrice générale des Ami(e)s de la Terre.

« Apparemment, Monsanto a non seulement pollué l'environnement du Canada, mais aussi notre processus de réglementation », précise Madame Olivastri. « La séance d'information organisée aujourd'hui à l'intention des parlementaires canadiens révélera les antécédents d'interférence et de collusion scientifiques du personnel de Monsanto avec l'organisme étatsunien de réglementation, l'Environmental Protection Agency (EPA). De notre côté de la frontière, l'ARLA a clairement indiqué avoir travaillé main dans la main avec l'EPA dans sa décision de réhomologation du glyphosate, depuis 2010. »

En 2017, les Ami(e)s de la Terre et sept autres parties ont déposé des [avis d'opposition](#) pour contester la décision de l'ARLA de réhomologuer le glyphosate pendant 15 ans jusqu'à un nouvel examen scientifique, À MOINS du dépôt d'études scientifiques nouvelles et convaincantes pour

donner lieu à un examen spécial, comme celui qui est actuellement en cours au sujet des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles. L'ARLA affirme avoir déjà procédé à « l'examen des études » contenues dans les documents de Monsanto en demandant à son propre personnel d'examiner le travail de ses collègues depuis la décision de réhomologation prise en 2017.

Les avocats Michael Baum et Brent Wisner, qui ont poursuivi avec succès Monsanto dans la première affaire de ce genre, parleront aux parlementaires canadiens de la collusion de Monsanto avec l'EPA. Le succès de [leur recours contre le désherbant au glyphosate de Monsanto](#) a été fortement influencé par ces révélations. Cela démontre, par extension, les lacunes de l'examen mené jusqu'à maintenant par l'ARLA.

Dans l'affaire états-unienne, non seulement le jury a-t-il conclu, à l'unanimité, que le désherbant Roundup de Monsanto à base de glyphosate avait amené leur client M. Johnson à contracter un lymphome non hodgkinien (LNH), mais il a également conclu que Monsanto n'avait pas donné d'avertissement de ce grave risque pour la santé.

Venu de Californie pour prendre la parole à Ottawa, Me Michael Baum, avocat chez Hedlund, Aristei & Goldman, souligne ce qui suit : « Compte tenu de notre divulgation efficace des traces écrites laissées par Monsanto, le jury a également conclu que Monsanto avait agi avec malice, oppression ou fraude et qu'il devrait être puni pour sa conduite. Cette décision devrait sonner l'alarme pour les parlementaires canadiens. »

Selon Brent Wisner, qui a également plaidé cette cause, le verdict rendu a certainement été aidé par les documents confidentiels divulgués. « Nous avons finalement pu montrer au jury les documents internes secrets de Monsanto et leur correspondance avec l'EPA, prouvant que Monsanto savait depuis des décennies que le glyphosate et plus particulièrement le Roundup pouvaient causer le cancer. Nous nous attendons à ce que les parlementaires canadiens veuillent placer la sécurité des consommateurs et des consommatrices avant les profits et que le Parlement appuie la requête d'un examen indépendant du glyphosate au Canada. »

« Il n'y a pas de temps à perdre », ajoute la D^{re} Meg Sears, présidente de Prevent Cancer Now, un organisme basé à Ottawa. « Les parlementaires doivent comprendre que les jeunes Canadiennes et Canadiens sont de plus en plus malades et que les maladies chroniques apparaissent plus tôt chez eux. En plus des cancers, les effets du glyphosate sur les microbes intestinaux peuvent contribuer à des maladies intestinales, immunitaires, métaboliques et neurologiques qui coûtent cher à la société en grevant le système de santé de milliards de dollars. »

Les Ami(e)s de la Terre Canada est le membre canadien des Amis de la Terre International, le plus grand réseau écologiste populaire mondial à faire campagne sur les enjeux environnementaux et sociaux les plus urgents d'aujourd'hui. Les ATC ont mené des actions au Canada pour faire interdire les néonicotinoïdes tueurs d'abeilles et s'opposent à la réhomologation du glyphosate, le pesticide le plus largement utilisé au Canada, pour une période de 15 ans.

Prevent Cancer Now est une organisation de la société civile canadienne qui s'efforce de stopper le cancer avant qu'il ne se déclare, grâce à des activités concertées en matière de science, de défense des droits et d'éducation. PCN s'est opposé à l'homologation du glyphosate et traite d'autres pesticides, y compris les insecticides systémiques. PCN préconise les approches les moins toxiques, allant de mesures individuelles à des lois et des politiques nationales.

Baum, Hedlund, Aristei & Goldman plaide des causes portant sur des produits de consommation nocifs, des accidents de transports commerciaux, des réclamations collectives en responsabilité civile, des recours collectifs, la responsabilité de fait de produits pharmaceutiques et d'instruments médicaux et des réclamations des dénonciateurs. Leur cabinet a résolu avec succès des milliers de cas et a recouvré plus de 1,9 milliard de dollars au nom de clients dans tous les domaines de pratique. L'entreprise s'est forgé une réputation d'innovateur en tenant des entreprises du Fortune 500 responsables de leurs actes, en influençant des politiques publiques, en sensibilisant le public et en améliorant la sécurité de produits.

Baum Hedlund et d'autres cabinets qui ont travaillé sur l'affaire Johnson ont reçu le prix 2019 du Cabinet de l'année décerné par l'organisme National Trial Lawyers Top 100. Brent Wisner a également été nommé l'un des avocats plaidants les plus influents aux États-Unis par le National Law Journal et l'un des 100 meilleurs avocats de Californie par le Daily Journal pour son travail dans l'affaire Johnson v. Monsanto.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour planifier des entrevues, veuillez communiquer avec :

Beatrice Olivastri, Ami(e)s de la Terre, tél. (613) 724-8690 beatrice@foecanada.org

D^{re} Meg Sears, Prevent Cancer Now, tél. (613) 297-6042 Meg@PreventCancerNow.ca

Robin McCall, direction des relations publiques et du marketing, Baum Hedlund Aristei & Goldman, tél. (310) 207-3233 rmccall@baumhedlundlaw.com